

## URGENCES URGENCES

### Conduite à tenir (hypothermie, gelures)

- soustraire la personne du froid
- couvrir pour réchauffer (couverture isothermique)
- donner des boissons chaudes non alcoolisées
- contacter le 15 (SAMU) pour avis médical



## EN SAVOIR + EN SAVOIR +


### Des questions ?

Contactez votre médecin du travail



### Contacts

 25 rue Carl Linné - BP 90905  
49009 ANGERS CEDEX 01

 02.41.47.92.92

[smia@sante-travail.net](mailto:smia@sante-travail.net)

 <http://smia.sante-travail.net>



Rédaction, conception et mise à jour  
Dr Lourtis et la Commission Internet

## TRAVAIL AU FROID

## La vigilance



## s'impose...

## LE TRAVAIL AU FROID

### LE TRAVAIL AU FROID

#### Concerne

➤ les salariés travaillant au froid de façon régulière ou permanente (entrepôt frigorifique, agroalimentaire, entretien et installation chambre froide, climatisation...)

➤ les salariés soumis aux conditions climatiques extérieures en saison hivernale (BTP, transport logistique, vente sur les marchés...)

➤ le travail au froid n'a pas de définition réglementaire

➤ néanmoins, on peut considérer qu'une température inférieure à 10° C entraîne des risques pour l'organisme. Le froid demande au corps de faire des efforts supplémentaires sans que l'on en ait conscience.

Une vigilance particulière est recommandée en dessous de 5°C.



## RISQUES ET EFFETS

### RISQUES ET EFFETS

#### Risques d'accidents

➤ glissade, chute et accident de la route en rapport avec les intempéries au froid (verglas, neige...)

➤ tout type d'accident lié à une diminution de la dextérité (lâchage d'outils, coupure...)



#### Effets sur la santé

➤ refroidissement des extrémités (picotements, engourdissement...)

➤ atteintes cutanées (gerçures, couperoses, engelures, gelures...)

➤ hypothermie à différents stades (troubles de la vigilance, disparition des frissons, coma...)

➤ aggravation de pathologies : cardiaques, respiratoires, rhumatologiques, troubles musculo-squelettiques (TMS)



## PRÉVENTION ET CONSEILS

### PRÉVENTION ET CONSEILS

L'employeur prend, après avis du médecin du travail et du CSE ou, à défaut, des délégués du personnel, toutes les dispositions nécessaires pour assurer la protection des travailleurs contre le froid et les intempéries.

#### Conseils

➤ organiser des temps de pause et de récupération adaptés

➤ diminuer ou supprimer les courants d'air

➤ si possible isoler et chauffer les locaux, à défaut pauses fréquentes dans des locaux chauffés avec mise à disposition de boissons chaudes

➤ signaler les zones de froid

➤ se tenir informé des bulletins météorologiques

➤ respecter les consignes de sécurité (notamment pour les travailleurs isolés)

➤ porter des vêtements chauds en quantité suffisante (3 couches de vêtements isolants), bonnet, éviter le coton

➤ mettre des gants isolants, chaussures ou bottes de sécurité isolantes

➤ utiliser des outils à manche isolant

**La prévention la plus efficace aura pour objectif de limiter la durée d'exposition au froid.**

+ 2 à 12° C	Stockage, préparation et transport de produits frais
- 10 à 0° C	Moyenne en janvier en Europe
- 28° C	Stockage des produits congelés
- 40° C	Moyenne au pôle Sud
- 55° C	Stockage des poissons congelés
- 90° C	Extrême relevé au pôle Sud

*Echelle des expositions au froid naturel ou artificiel - Source INRS*